



6 Traversez le ruisseau et remontez à travers le bois jusqu'aux prairies que vous traversez afin d'atteindre le début d'un chemin asphalté d'où l'on aperçoit l'église de Bilstain. Ne prenez pas cette direction mais tournez à droite sur le chemin de terre. Vous passez à côté du monument érigé à la mémoire de la Demoiselle Lassault qui fut assassinée.



Partagez votre expérience et vos jolis paysages en nous identifiant sur Instagram !
@paysdevesdre

7 Descendez jusqu'au bas de la vallée. Au fond, empruntez la passerelle en béton surmontant le ru. Longez ce ruisseau jusqu'à atteindre l'échelier donnant accès au chemin de Jean-Sans-Peur.



Suivez-le jusqu'au cimetière.

Graphisme : Lettre-Age sprl - Photos : © ADL Dison et MTPV

Maison du Tourisme du Pays de Vesdre
Rue Xhavée 61 • B-4800 Verviers
+32 87 78 79 99
info@paysdevesdre.be • www.paysdevesdre.be



Promenade

Dison

Promenade Chantal Noël



6,4km



Difficultés particulières : traverser un terrain de motocross
Balisage : coccinelle bleue
Lieu de départ : Place communale d'Andrimont, 4821 Andrimont
Transports en commun vers le lieu de départ: Bus n°708, n°709, n°717

1 La place communale d'Andrimont

Vous vous trouvez au cœur de l'ancienne commune, devant l'église située à 294 mètres d'altitude.



Le « jardin du curé »

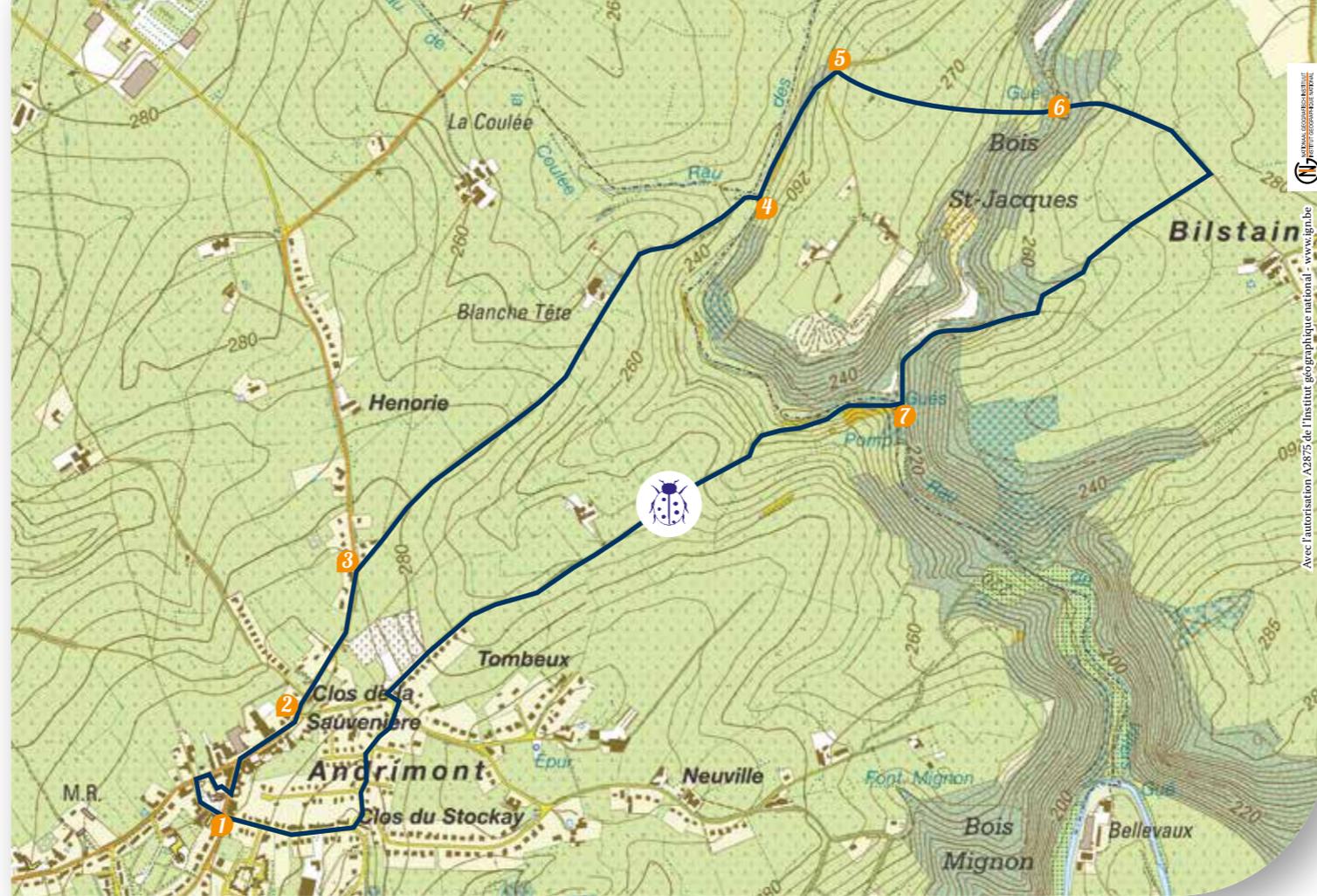
L'ancien jardin du curé a été ouvert au public en 1990. L'entrée, percée dans le mur d'enceinte, se compose d'une grille en fer ouvragée à deux battants, les montants de pilastres sont sculptés et portent les blasons du Baron Ferdinand Joseph de Gheyr de Scheppenburg et de son épouse Dame Alida Agnès de Fays qui furent les seigneurs d'Andrimont de 1734 à 1784. Les piliers, datés de 1768, sont surmontés d'un pinacle en forme de pomme de pin, symbole de l'entraide sociétale. Dans le jardin, on a dressé une stèle représentant l'article 4 de la Déclaration solennelle des Droits de l'Homme et du Citoyen du Pays de Franchimont.

L'église Saint-Laurent

L'église est ancienne avec sa tour carrée et fortifiée. La date de sa construction n'est pas connue. Le bas-relief qui surmonte le portail de l'église date de 1606. Il mesure 50 cm sur 70 cm et porte le blason de Herman de Ghoor et de Françoise Rivière qui furent les seigneurs d'Andrimont de 1594 à 1616. Ce bas-relief représente Sainte-Anne, la Vierge et l'Enfant ; au fond, un château, apparemment l'ancien château d'Andrimont. En 1887, l'architecte Charles Thirion agrandit l'intérieur, ajoute un chœur et lui donne son aspect actuel. Les vitraux ont été créés par les ateliers Osterrath de Tilff vers la fin du XIXe siècle. Un souterrain partant de l'église menait au château d'Andrimont.

L'ancienne maison communale

Face à la place, se trouve l'ancienne maison communale, commencée en 1864 et terminée en 1865, comme l'indique l'inscription du tympan « Maison communale 1865 ». Les travaux furent adjugés pour la somme de 16 975 francs à condition de n'employer que des briques confectionnées par la commune et vendues à 8 francs le mille. La maison communale était tout à la fois salle de séance, secrétariat, école, logement de l'instituteur, bibliothèque, caisse d'épargne et boîte postale. Depuis 1945, elle n'assume plus que son rôle d'école. Après cette date, l'ancienne propriété Houben, rue de Verviers, dite « Mont Clotilde », abrita les services de la commune et fut le siège de Radiolène. Elle reste un lieu de réception pour des manifestations communales.



La pompe de la place communale

Au-dessus des escaliers de la place communale rénovée, on a réinstallé la pompe en fonte de 1860. Elle était alimentée par l'eau de pluie et servait à l'approvisionnement des habitants du village. Parmi tous les modèles de pompes monumentales en fonte, voici le plus fréquent. Le corps est octogonal depuis la base jusqu'à l'amortissement. Les panneaux sont décorés de roseaux. Un vase sert de couronnement ultime. Cette pompe fait partie d'un genre fabriqué en série et placé vers 1860. D'autres furent installées, entre autres, rue Pisseroule à Dison, à Olne et Durbuy.

Le tilleul

Jusqu'en 1937, date de son abattage, se dressait sur la place un vieux tilleul entouré d'une base de maçonnerie. Il était plus ou moins situé en face de la maison communale. Jean-Simon Renier disait à propos de cet arbre « qu'à Vincennes la justice se rendait sous un chêne, à Dalhem sous un poirier et à Dison sous un tilleul ».

Le monument aux morts

Entre l'ancien presbytère et la tour de l'église, vous découvrez le Monument aux morts des deux guerres. Le monument avait été érigé en 1937 et modifié en 1955. Y sont gravés les noms des 18 victimes de la guerre de 1914-1918 et ceux, au nombre de 45, de la guerre de 1940-1945.

La fontaine de l'avenue du Centre

Construite en 1883 sur un ancien vivier transformé en citerne, elle pouvait contenir 820m³ d'eau fournie par les pluies tombant sur le toit de l'église. Le vivier primitif disposait aussi d'une source naturelle. La fontaine est ornée d'un dauphin de pierre qui donnait jadis une eau filtrée. Après la guerre de 1914-1918, dans l'attente d'un monument plus important, les noms des héros morts pour le pays furent gravés dans la pierre.

- 2 Reprenez la route d'Henri-Chapelle que vous avez prise au début. Continuez sur cette route jusqu'au chemin de Wooz débutant à côté d'une cabine électrique.
- 3 Suivez ce chemin asphalté au début et en terre pour la suite.

